

Annexe 2

Programme d'enseignement optionnel d'arts de première et terminale générales et technologiques

Sommaire

Préambule commun aux enseignements artistiques

Cinéma-audiovisuel - classe de première

Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels du cycle terminal

Au cycle terminal, les enseignements optionnels accueillent des élèves qui ont suivi ou non un enseignement artistique en classe de seconde. Leurs programmes sont conçus pour accueillir des profils différents et des projets d'orientation divers. Comme en seconde, ils précisent les grands objectifs visés, les compétences et les questionnements travaillés. Ils laissent aux professeurs la liberté de mettre en œuvre un projet annuel adapté aux attentes et besoins de tous les élèves, dans le contexte singulier de chaque établissement.

Les enseignements artistiques permettent à chaque élève d'affiner ses choix dans la perspective de sa poursuite d'études avant et après le baccalauréat, en lui apportant les clefs de compréhension d'un monde artistique complexe où interagissent création, patrimoine, spectacle vivant et industries culturelles.

Associant toujours étroitement la pratique expressive de création ou d'interprétation à l'acquisition de connaissances sur les techniques, les œuvres et leur histoire, les programmes des enseignements optionnels construisent une approche réfléchie de la vie artistique passée et présente. Ces enseignements contribuent au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques tirent parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ils peuvent s'enrichir de dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.

Cinéma-audiovisuel - classe de première

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel

L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel engage l'élève dans la découverte, puis le développement, d'une pratique et d'une culture cinématographiques et audiovisuelles. Prenant en compte la dimension contemporaine et patrimoniale de ce domaine, il met en lumière sa dynamique créative en lien avec ses réalités (technologiques, économiques), ses évolutions et quelques repères significatifs de son histoire. Fondé sur une démarche de projet, il forme chez l'élève la capacité d'analyser les écritures en images et en sons, de les produire et d'en mesurer la spécificité artistique et culturelle au regard d'autres arts ou médias.

• Enjeux et objectifs

- L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel prend appui sur des œuvres (contemporaines et patrimoniales, françaises et étrangères) ancrées dans des époques, des géographies, des genres et des systèmes de production variés, tout en intégrant des créations innovantes issues des nouveaux modes de production et de diffusion. Il accorde une importance toute particulière à la diversité des formes, des supports, des formats, des moyens de production et de diffusion, des techniques de représentations animées et sonores, dont il interroge les relations et le sens. Invitant l'élève à construire des repères et des filiations, il éclaire la manière dont le langage du cinéma et de l'audiovisuel se renouvelle en prenant en charge les grands enjeux de son temps. Il permet ainsi à l'élève d'appréhender, tant pratiquement que théoriquement, la fécondité de la création cinématographique et audiovisuelle et de développer un regard critique sur ce qui paraît relever de la culture pour différents publics dans ce domaine, dans une perspective de formation générale, humaniste et civique.
- Favorisant l'autonomie et l'apprentissage personnel de l'élève, cet enseignement lui offre l'occasion d'éduquer son regard, d'affirmer et de défendre ses goûts, de réfléchir à sa place de spectateur et d'apprécier par lui-même l'usage et la valeur des images dans la société contemporaine.
- L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel s'adresse à tous les lycéens qui s'intéressent aux écritures en images et en sons, et qui sont désireux d'acquérir une culture et une pratique dans ce domaine. Cet enseignement optionnel ouvre des perspectives en stimulant la curiosité des élèves. Il peut favoriser la transversalité par les croisements qu'il propose avec de nombreuses disciplines relevant aussi bien des Humanités que des Sciences. En première, les élèves redécouvrent et revisitent les questionnements et les situations qui ont pu être rencontrés en classe de seconde, tout en développant leurs connaissances et leur pratique.

• Modalités

- L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel s'appuie sur une variété de situations pédagogiques pour favoriser les enrichissements mutuels entre les composantes culturelles, pratiques et théoriques de cet art. Afin de développer des compétences discursives, analytiques et créatives, il invite l'élève à traverser différentes expériences, à passer de l'émotion à la réflexion, de la réflexion à la création, et inversement. Aussi, dans un cadre partenarial (salles de cinéma, institutions culturelles, professionnels du secteur), associe-t-il fréquentation des œuvres, notamment en salles, analyse et production individuelle ou collective

(écriture, tournage, montage, post-production, etc.) dans une démarche de projet affirmée.

- L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel s'organise autour de cinq axes d'étude qui reflètent la multiplicité des méthodologies et des approches du cinéma et de l'audiovisuel : Émotion(s), Motifs et représentations, Écritures, Histoire(s) et techniques, Économie(s). Ils structurent les apprentissages à travers tous les niveaux du lycée, favorisant une variété de perspectives (respectivement pragmatique, culturelle, poétique, historique et technique, économique). Ces axes assurent en outre la cohérence de la progression des enseignements tout au long du lycée.
- Au sein d'un établissement, cet enseignement est assuré par une équipe pédagogique composée de professeurs titulaires d'une certification complémentaire de Cinéma-audiovisuel. Ceux-ci travaillent en relation étroite avec la ou les structures culturelles partenaires et des intervenants professionnels choisis dans le cadre du partenariat (scénaristes, réalisateurs, scriptes, monteurs, ingénieurs du son, producteurs, distributeurs, etc.). Dans cette perspective, l'enseignement de cinéma-audiovisuel doit s'appuyer sur les ressources culturelles de proximité et tirer parti du calendrier des événements culturels (programmation des institutions, de festivals divers, rétrospectives, spectacles, expositions, etc.), afin de construire les projets d'enseignement et leur progression.

Connaissances et compétences travaillées

Dans le cadre de cet enseignement optionnel, l'élève acquiert des connaissances (esthétiques, culturelles, historiques, techniques) et développe des compétences (réflexives, analytiques et méthodologiques, artistiques, critiques) au service de l'affirmation de son jugement et de sa pratique créative, personnelle ou collective. Ces connaissances et compétences peuvent s'organiser selon les quatre ensembles suivants :

- Comprendre le sens d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle en lien avec quelques éléments significatifs de son contexte (production, diffusion, public) ;
- Apprécier les caractéristiques d'un geste artistique dans le domaine cinématographique et audiovisuel au regard d'autres arts ou médias ;
- Déterminer les choix constitutifs d'un projet de création et les mettre en œuvre.
- Analyser de manière détaillée et argumentée les principaux éléments significatifs de productions cinématographiques et audiovisuelles ;
- Développer un regard critique personnel sur diverses écritures cinématographiques et audiovisuelles et leurs spécificités ;
- Mobiliser ses compétences d'analyse et de réflexion au service de sa propre pratique d'écriture cinématographique et audiovisuelle.
- Connaître quelques repères de l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel en lien avec ceux des autres arts ou médias ;
- Interroger les évolutions récentes qui caractérisent la création cinématographique et audiovisuelle (innovation, diversification des modèles de production et de diffusion) ;
- Mobiliser ses connaissances pour nourrir son expérience de spectateur et sa pratique artistique.
- Éprouver par la découverte et l'échange ses propres choix esthétiques et critiques ;
- Affirmer les valeurs propres à sa responsabilité de spectateur et de créateur ;
- Présenter et défendre son projet artistique et les choix qui le fondent.

Questionnements et situations d'apprentissage

Dans l'enseignement optionnel, en classe de première, les apprentissages s'organisent autour de la réflexion sur les mutations des écritures cinématographiques et audiovisuelles, et plus particulièrement celles liées à la fiction et aux récits. Quelle diversité de formes et quels pouvoirs spécifiques de représentation revêtent-elles selon les modes de production et de diffusion dont elles dépendent ? À quel type de réception et de consommation culturelles donnent-elles naissance ? Comment, à travers leur plasticité, la création s'affirme-t-elle ? L'élève redécouvre les principales notions étudiées en classe de seconde (l'écriture du plan, des personnages, leurs effets sur le public). Il les prolonge en appréhendant les liens dynamiques qui se développent entre les formes d'écritures de la fiction et des récits en images et en sons, les traditions cinématographiques et artistiques dans lesquelles elles s'inscrivent, les possibilités offertes par les nouvelles écritures audiovisuelles (séries, jeux vidéo, écritures web, etc.) et les réactions du public. A la fin de la classe de première, il est capable d'analyser et de mettre en perspective les grands choix qui président à la création d'une fiction et d'un récit. Il perçoit par quelles étapes, selon quelles logiques, se constituent des cultures cinématographiques. Il peut nourrir de ces réflexions sa propre pratique artistique pour développer une démarche d'écriture personnelle et commencer à expérimenter des choix de programmation culturelle.

• Questionnements

Au cours de l'année, l'enseignement s'organise avec souplesse en un parcours théorique et pratique autour de trois questionnements, dont l'actualisation et l'agencement sont laissés à l'appréciation du professeur, en fonction des projets menés, du partenariat et des ressources locales. En classe de première, le professeur construit sa progression en combinant librement les questionnements suivants :

- Cinéphilies et programmation (Émotion(s))
- Fiction et récits (Motifs et représentations & Écritures)
- Cinéma et nouvelles écritures (Histoire(s) et techniques & Économie(s))

Chacun de ces questionnements peut articuler approches théoriques et pratiques.

Axes Niveau	Émotion(s)	Motifs et représentations	Écritures	Histoire(s) et techniques	Économie(s)
Enseignement optionnel de CAV en classe de première	Cinéphilies et programmation	Fiction et récits		Cinéma et nouvelles écritures	

Cinéphilies et programmation

Désignant une manière, souvent sacralisée, de voir et de montrer des films, d'en parler, et de partager ce discours, la cinéphilie est partie prenante de la constitution d'une culture et, parfois, d'une histoire du cinéma. Cette passion du cinéma, largement française à ses débuts, fut au cœur des principaux mouvements de renouvellement du cinéma au XX^e siècle. Aujourd'hui, la multiplicité des écrans, des supports et des modes de consommation nourrit une diversification croissante des pratiques culturelles dont certaines s'assimilent à des cinéphilies par l'affirmation de rituels et repères propres, et par l'attachement singulier à des auteurs et à des œuvres (aux nouvelles formes de fiction et aux séries en particulier). À partir de son expérience, l'élève analyse quelques-uns des mécanismes qui régissent ces pratiques culturelles ferventes. Il prend conscience du rôle actif du public dans l'appropriation

des œuvres et la fabrication de leur audience. Il expérimente quelques gestes simples de programmation pouvant concourir à présenter des productions qu'il défend en exploitant ces mécanismes de réception. Au fil de l'année et de sa progression, il perçoit comment se constituent des cultures du cinéma et de l'audiovisuel (pouvant relever d'une histoire officielle ou de contre-cultures) et se montre sensible à quelques grands enjeux de diffusion culturelle.

Fiction et récits

Dans le développement des moyens expressifs de toutes les civilisations, la fiction (comprise à la fois comme modalité de l'imaginaire et genre artistique) et les récits (formes proposant la mise en ordre des faits d'une histoire) occupent une place prépondérante. Ils répondent à un besoin anthropologique fondamental. Les écritures cinématographiques et audiovisuelles, patrimoniales ou contemporaines, nourrissent ce phénomène avec un dynamisme actuel tout particulier. Quelles en sont les formes et les pouvoirs spécifiques ? Quelle en est la portée propre ? À travers l'analyse esthétique et l'expérimentation pratique par des exercices ou des projets créatifs, l'élève découvre les règles, les usages et les possibilités de l'écriture de fiction et de récits en images et en sons. Il en appréhende les procédés majeurs et les grandes étapes, de l'écriture jusqu'au montage, pouvant associer différents supports et états (synopsis, scénario, story-board, continuité dialoguée, etc.). Il prend la mesure de leur plasticité (en lien notamment avec les formes innovantes issues des nouveaux formats de diffusion et de réception) et prend conscience de leurs effets sur un public. Au fil de l'année et de sa progression, l'élève acquiert une maîtrise de l'écriture de fiction et de récits, comprend la grande diversité de ses ressources expressives et artistiques, en perçoit la complexité culturelle et les valeurs qu'elle transmet. Il se montre capable de proposer une réalisation personnelle dont il peut expliciter les choix et assumer les valeurs.

Cinéma et nouvelles écritures

Les nouvelles écritures audiovisuelles (séries ou mini-séries, etc.) et numériques (jeux vidéo, écritures multimodales et interactives, etc.) développent une gamme inédite de possibilités expressives, narratives, fictionnelles et artistiques. S'appuyant sur des technologies, des supports de diffusion et des modèles économiques très variés, elles ouvrent autant droit tant à une consommation de divertissement qu'à une approche culturelle. L'élève explore quelques-unes de ces écritures. Il identifie des règles fonctionnelles et stylistiques spécifiques, en partant notamment de son expérience. Il développe ses connaissances théoriques et pratiques à travers la réalisation d'exercices ou d'un projet inspirés de l'une de ces écritures, et l'analyse des processus créatifs dont elle relève. Il peut approfondir sa réflexion en interrogeant les phénomènes d'échange et de transfert qui existent entre ces nouvelles écritures et les écritures cinématographiques, et plus particulièrement celles liées à la fiction et aux récits : influences mutuelles ou importations réciproques de références et de procédés. Au fil de l'année et de sa progression, l'élève est capable de reconnaître les spécificités de ces nouvelles écritures et de percevoir la manière dont elles peuvent influencer et renouveler l'écriture cinématographique.

• Situations d'apprentissage et expériences de l'élève

En cinéma-audiovisuel, l'élève fait l'expérience de situations d'apprentissage variées, parmi lesquelles : la rencontre avec des œuvres, l'échange avec des professionnels, la pratique artistique sous la forme d'exercices ou de projets, les apports théoriques et historiques sous la conduite du professeur, les démarches d'analyse. Dans les expériences vécues par l'élève, ces différentes modalités pédagogiques sont associées afin que soient tissées des relations fortes entre les dimensions théoriques et pratiques de l'enseignement.

Dans l'enseignement optionnel, en classe de première, l'accent est mis sur la diversité des formes d'écriture de la fiction et des récits et de leur diffusion. Dans cette perspective, une place prépondérante est accordée aux situations d'apprentissage suivantes :

- l'initiation aux différents principes et étapes de l'écriture de fiction à travers des exercices progressifs aboutissant à un projet complet ;
- les échanges et le travail avec des professionnels et des intervenants sur ces principes et étapes ;
- l'argumentation personnelle en vue d'exposer et de justifier des choix artistiques et les valeurs qui les fondent ;
- l'élaboration d'un carnet de création accompagnant un projet de l'année et les réflexions qu'il suscite ;
- l'appréhension critique d'écritures audiovisuelles variées pour identifier et comprendre leurs spécificités ;
- l'exploration de processus de programmation culturelle (association, confrontation, présentation d'œuvres), en lien éventuel avec un partenaire culturel ;
- l'analyse de formes cinématographiques et audiovisuelles, de la séquence à l'œuvre complète, à travers des méthodologies et des approches variées.

Attendus de la fin de classe de première

En fin de première, l'élève est capable :

- de comprendre la spécificité d'un geste artistique dans le domaine cinématographique et audiovisuel en lien avec l'un des questionnements de l'année ;
- d'analyser et de mettre en perspective les grands choix qui président à la création d'une fiction et d'un récit ;
- de développer une démarche d'écriture personnelle prenant appui sur ses connaissances et de justifier ses choix ;
- d'identifier quelques processus par lesquels se constituent des cultures audiovisuelles et d'en nourrir une pratique simple de programmation ;
- d'analyser de manière précise un extrait ou une œuvre à partir de l'un des questionnements de l'année.

Évaluation

En cinéma-audiovisuel, l'évaluation s'attache à mesurer les progrès des élèves dans l'acquisition des compétences et des connaissances attendues en fin de chaque année. Outre la fréquence des situations d'évaluation, quelques grands principes sont à observer :

- favoriser une variété de situations engageant alternativement ou conjointement des compétences écrites ou orales, théoriques ou pratiques, individuelles ou collectives ;
- dans l'évaluation de la dimension pratique, privilégier le cheminement de la réflexion, la démarche créative de l'élève et sa capacité à les justifier ;
- favoriser les situations où l'élève identifie et justifie ses choix artistiques, à travers une diversité de supports ;
- associer dès que possible la dimension théorique et pratique des apprentissages, et mesurer la capacité de réinvestissement de l'élève ;
- favoriser le croisement des regards évaluatifs, des professeurs et des intervenants professionnels.

En première, on privilégie les situations d'évaluation suivantes :

- la présentation d'une réflexion argumentée sur des œuvres, à l'écrit ou à l'oral ;
- l'analyse d'extraits ou d'œuvres, à l'écrit ou à l'oral ;
- la confrontation de supports et de documents variés pour nourrir une réflexion personnelle ;
- la réalisation d'exercices ou d'un projet de création et leur présentation critique ;
- la mise en valeur de traces et documents personnels ou collectifs attestant le cheminement et l'affirmation d'un point de vue au fil du projet créatif (rencontres, entretiens, états du projet, recherches, références) ;
- la conception d'un projet culturel (exercice de programmation, préparation de séances publiques, etc.) et le retour sur expérience.